



**Pôle Animation, Jeunesse,
Sports et Vie Associative**

COMMISSION SPORTS ET JEUNESSE

**Compte-rendu de la réunion du Jeudi 15 octobre 2015 A 18H30
dans la salle Lafayette Hôtel de Ville**

ORDRE DU JOUR

Service Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante

1. Subventions aux associations proposant des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).
2. Attribution de Bourses et de Parrainages au titre du soutien à l'initiative et à l'engagement des jeunes.
3. Soutien aux projets associatifs développés sur les quartiers de Metz Nord et Borny.

Service développement des pratiques sportives

4. Versement de subventions aux clubs sportifs.

Etaient présents, sous la présidence de : Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire :

- Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire
- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Municipale
- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère municipale

- Madame Violette KONNE, Chef du service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante
- Madame Martine GAULARD, Chef du service Développement des pratiques sportives

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Madame Marie-Anne ISLER BEGUIN, Conseillère municipale
- Madame Marie RIBLET, Conseillère Déléguée

- Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire
- Monsieur Julien HUSSON, Conseiller municipal
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère municipale

Madame ANTOINE-FABRY, Présidente, ouvre la séance à 18h30 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1^{er} point : Subventions aux associations proposant des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

Madame Margaud ANTOINE-FABRY présente le rapport.

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse et du soutien aux familles, la Ville de Metz attribue une participation financière pour chaque enfant messin participant à un séjour ou un accueil collectif de mineurs au cours des vacances scolaires. Cette participation, fixée à 1,50 € par jour, sans condition de revenu, est directement déduite des sommes dues par les familles par l'association organisatrice. au vu du bilan, qui fait apparaître un total de 42 331 journées d'accueil réalisées, compte tenu des avances attribuées dans le cadre du conventionnement, et du forfait prévu pour les vacances de la Toussaint et de Noël 2015, le montant de subvention à verser est de 23 588 €.

Madame Margaud ANTOINE-FABRY précise qu'il s'agit d'une aide aux familles plus qu'aux associations.

Madame AUDOUY demande si les associations citées dans la DCM sont toutes les associations qui proposent des ACM à Metz.

Madame Violette KONNE explique que ce sont uniquement celles qui ont un complément de financement suite à l'avance votée au Conseil Municipal d'avril. Ce complément est calculé sur la base du nombre d'enfants réellement accueillis.

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

Proposition de rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY.

2^e point : Attribution de Bourses et de Parrainages au titre du soutien à l'initiative et à l'engagement des jeunes.

Madame Violette KONNE présente le rapport.

Au départ la proposition comportait 4 projets mais finalement seuls 3 d'entre eux seront présentés au Conseil Municipal :

1) Sacha THEOBALD : « Metz Urban Golf » – animation locale

Sacha est un jeune messin très actif dans le monde associatif local depuis de nombreuses années déjà. Il a créé l'association « MUG » (Metz Urban Golf) qui participe au développement du street golf à Metz et, au-delà, en France. Les maîtres mots de cette discipline, qui vise à démocratiser son aînée, sont liberté et accessibilité. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de 1 000 €.

Madame Violette KONNE précise qu'il s'agit de la création d'une association avec 9 adhérents et une 30aine de participants.

2) **Hulya AKGEDIK : « Rêvons d'avenir » – animation locale**

Ce projet est retiré car après étude complémentaire du projet et du budget lors du jury départemental Projet Jeunes, il s'avère que l'attribution d'un parrainage n'est pas nécessaire. Le projet va bénéficier d'une bourse de l'Etat de 500 € ce qui permettra de lancer l'initiative.

3) **Evena BONNEGRE : « Atelier CV » - solidarité locale**

Evena projette de travailler dans le domaine de la formation professionnelle. Très active bénévolement, elle a décidé de créer son association, Soutien Admini & Insertion, et propose à ceux qui le souhaitent une aide à travers des ateliers conviviaux notamment pour la rédaction de CV, lettres de motivation et préparation aux entretiens d'embauche. Il est proposé l'attribution d'un parrainage pour un montant total de 500 €

Pas de commentaires particuliers.

4) **Charles CLAIRET : « Slam à Metz » - création culturelle**

Charles a trouvé, à travers l'écriture, un moyen d'expression qui lui permet d'envisager un avenir professionnel nouveau. L'enregistrement d'un album dans des conditions professionnelles permettra de valoriser son travail et valider son orientation professionnelle. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de 1 000 €.

Madame Violette KONNE insiste sur l'intérêt de ce projet en termes de développement personnel d'un jeune pour qui la découverte de la discipline à travers l'écriture a été une vraie révélation.

Madame AUDOUY souhaite savoir si la Ville soutient l'ensemble des projets proposés ou si il y a une sélection.

Madame Violette KONNE répond que ce sont uniquement les projets messins et que les financements sont répartis entre les différents partenaires du dispositif, sachant que la Ville se positionne sur les bourses quand le projet a un impact particulier sur le territoire ou est relié à une politique menée par la Ville (ex : golf urbain).

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

Proposition de rapporteur : Madame Nadia SEGHIR.

3^e point : Soutien aux projets associatifs développés sur les quartiers de Metz Nord et Borny.

Madame Margaud ANTOINE-FABRY présente le rapport.

Elle explique en introduction l'importance de soutenir l'emploi associatif.

Il s'agit de soutenir quatre associations dont 2 pour un complément de subvention de fonctionnement, et 2 pour un projet spécifique.

- 1) Complément de subvention de fonctionnement au Centre d'Animation Culturelle et Sociale Georges Lacour (CACS Lacour)

L'association fait preuve d'un fort dynamisme et d'une réelle implication dans son approche des habitants du quartier Chemin de la Moselle à Metz Nord. Depuis 2013, l'accroissement de son activité est notoire. Par ailleurs, les enjeux sur le quartier sont importants aujourd'hui, ceux à venir plus encore avec l'ouverture prochaine de l'AGORA, qui devra pouvoir s'appuyer sur une structuration associative solide et bien ancrée dans le quartier. Il est proposé d'apporter une aide complémentaire de fonctionnement d'un montant de 20 000 € pour l'exercice 2015.

- 2) Subvention exceptionnelle de fonctionnement pour le Centre Culturel Anatolie

Face au développement notoire de ses activités, notamment, dans le cadre des accueils collectifs de mineurs, la qualité du travail du Centre a séduit les familles de Metz-Borny. L'association a procédé à l'embauche de deux animateurs supplémentaires (affectés sur les périodes de vacances scolaires) et investi dans l'achat de matériel pédagogique. Il est donc proposé l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 5 500 € au bénéfice de l'association.

Madame Violette KONNE précise qu'il s'agit de permettre le maintien d'un poste qui aura la charge de trouver des financements nouveaux et d'engager un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

- 3) AFEV : projet Volontaires en résidence

L'Association Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) a initié de nouvelles actions, « Volontaires en Résidence », qu'elle souhaite pérenniser pour l'année 2015/2016. Ainsi, deux volontaires en Service Civique sont présents au sein de l'ensemble scolaire Colucci pour proposer de multiples actions (jardin partagé, journal de l'école et du quartier, atelier de valorisation des langues et des cultures, ateliers allophones, etc.). Ils sont en lien avec les enfants et leurs parents, ainsi que les bénévoles qui interviennent au domicile dans le cadre de l'accompagnement individualisé. Il est proposé d'accorder un financement de 5 000 €.

- 4) Association de Prévention Spécialisée d'Insertion et de Socialisation: fête des cultures

Cette fête des cultures est un projet participatif visant à l'organisation d'un événement interculturel impliquant le plus grand nombre. Il s'agit de faire se rencontrer les habitants autour et grâce à ce qui fait leur différence, leur richesse et leur singularité. Différentes activités sportives, artistiques, culinaires, linguistiques... vont être menées en amont de la fête qui devrait avoir lieu les 15 et 16 mai 2016. Il est proposé d'accorder un financement de 4 200 €.

Madame Violette KONNE précise l'intérêt de ce projet qui démarre dès cette année

par la mise en place d'ateliers (danse, cuisine, calligraphie etc.) permettant aux habitants d'être ensuite réellement acteurs de la fête.

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

Proposition de rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY.

4^{er} point : Versement de subventions aux clubs sportifs.

Madame Martine GAULARD présente ce point.

Il est rappelé qu'en complément des subventions accordées au titre du financement des clubs lors des précédents Conseils Municipaux et après avoir examiné les demandes présentées par différents associations sportives suite aux résultats obtenus à l'issue de la saison 2014/2015, il est proposé à la Commission Sports et Jeunesse, d'attribuer pour un montant total de 17 000 € les subventions suivantes. Ces subventions sont destinées à accompagner les clubs qui ont obtenu des titres et ont accédé à un niveau supérieur. Elles permettent de financer les frais supplémentaires comme par exemple les déplacements :

- Metz Tennis de Table 7 600 €

L'équipe messine qui évolue en PRO A a décroché le 7 avril 2015, le premier titre de Champion de France de l'histoire du club. Un titre obtenu à 2 journées de la fin de la saison, grâce à une victoire 4 à 2 face à l'équipe du Kremlin-Bicêtre.

- Association Athlétisme Metz Métropole 6 200 €

Grâce à son titre de Vice-Champion de France obtenu le 24 mai 2015 à Vénissieux en N1A, le club Athlétisme Metz Métropole a pu accéder pour la saison 2015/2016 au plus haut niveau et ainsi évoluer en élite parmi les 16 meilleurs clubs nationaux.

- Metz Triathlon 2 200 €

Avec une 3ème place au Championnat de France de D2, l'équipe Hommes de Triathlon remonte en D1. Grâce à ce résultat, le club retrouve sa position unique en France avec 4 équipes élités au plus haut niveau (en Duathlon et Triathlon chez les femmes et les hommes).

- La Ronde Pétanque 1 000 €

Après une nouvelle saison exceptionnelle sur le plan des résultats sportifs, la Ronde Pétanque a remporté les 20 et 21 mars 2015 à Alès, un quatrième sacre consécutif de Champion de France, une première dans l'histoire de la Coupe de France des Clubs.

Il est également proposé d'accorder au bénéfice de l'association Sport Metz Ecole Club de Tennis une subvention exceptionnelle de 2 000 € correspondant à une participation aux frais de fonctionnement pour permettre la mise en œuvre de son projet de mutualisation de la Plaine Dezavelle avec les clubs de Metz Triathlon et Athlétisme Metz Métropole. En effet, les espaces communs (vestiaires, bar et espace de restauration) vont pouvoir être utilisés par les adhérents des 3 clubs.

Par ailleurs, dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la Ville, il est proposé d'attribuer une subvention de 1 000 € au bénéfice de l'Association

Famille Lorraine de Metz-Borny pour l'organisation de la 23ème édition de la Marche Metz Illuminée le 12 décembre prochain. Cette manifestation aura pour objectif la mise en valeur du patrimoine culturel messin, la découverte de la ville, de ses marchés de Noël et de ses illuminations. L'édition 2015 prévoit d'accueillir plus de 8 000 marcheurs venus de toute la grande région, mais également des pays limitrophes comme le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique. Le parcours de 10 km sera conçu pour être accessible à tous, avec un départ prévu de 14 heures à 20 heures du Complexe Sportif Saint Symphorien.

Enfin, il est également proposé à la Commission d'attribuer les subventions d'équipement suivantes pour un montant total de 14 123 € :

- Amicale du Personnel Municipal Metz Football Club 660 €
(Pour l'acquisition de matériel et d'équipements sportifs, soit une aide d'environ 20 % du coût total de l'investissement (3 300 €)).

- Kayak Club de Metz 13 463 €
(Pour le remplacement de trois véhicules destinés à assurer les déplacements sportifs des jeunes du club, soit une aide de 20 % du coût total de l'investissement (67 318 €)).

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

Proposition de rapporteur : Monsieur Belkhir BELHADDAD

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente de la Commission Madame Margaud ANTOINE-FABRY lève la séance à 19h30.

La Présidente
de la Commission

Margaud ANTOINE-FABRY